
[Imprimer](#)

Covid 19- Financement garanti par l'Etat des bons de commande

Image

Peu connu et venant en complément des prêts garantis par l'Etat, ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier de financement dès la prise de commandes sans attendre la livraison et les factures correspondantes.

Au lieu d'adresser les factures à votre société de factoring vous lui adresser les bons de commande. Ceux ci seront garantis par l'Etat.

Ce dispositif en vigueur depuis septembre 2020 permet aux entreprises de gagner 45 jours de trésorerie.

Contactez vite votre banque pour plus de renseignements